

La Lettre du Maire de Lezennes

Mars 2017 - N°5



L'actualité nationale occupe le devant de la scène et nous abreuve chaque jour d'un flot de nouvelles dans lesquelles il est difficile de discerner l'essentiel de l'accessoire. Elle nous appelle cependant à exercer nos droits et nos devoirs de citoyens, tant au plan national qu'au plan local.

Une année électorale

Nous serons invités, 4 dimanches durant, à nous exprimer, d'abord sur le choix d'une personne à même d'assurer la fonction de Président de la République, fonction si centrale dans notre pays, puis sur l'élection des Députés qui, à l'Assemblée nationale, accompagneront ou guideront son action. En remettant leur carte aux nouveaux jeunes électeurs le 10 mars dernier, j'ai eu l'occasion de leur signifier combien ce droit essentiel est aussi un devoir, tant la conduite des affaires publiques détermine des aspects majeurs de notre vie, individuelle et collective. Si la lutte pour l'emploi paraît à la fois centrale et trop peu convaincante, c'est aussi dans bien d'autres domaines, comme l'éducation, la santé, l'environnement, la sécurité, la justice, l'équipement du territoire, et les relations avec les autres peuples du monde, que l'orientation des responsables politiques est déterminante. Alors, sans désemparer, sachons exprimer nos préférences, et participer au débat citoyen.

La concertation au plan local...

Trois dossiers, de natures différentes, vont dans les semaines et mois qui viennent, solliciter notre participation :

- 1. En premier lieu, la question de **l'aménagement** des espaces qui séparent Lezennes du Grand Stade, sur la zone dite **"Borne de l'espoir"**, va faire l'objet de décisions importantes de la Métropole Européenne de Lille et des communes de Villeneuve d'Ascq et Lezennes. Une période officielle de concertation va s'ouvrir du **6 avril au 7 mai**, comprenant une réunion publique en fin de période, pour laquelle une invitation spécifique sera diffusée. Le dossier est consultable en mairie, et sera présenté lors de cette réunion.
- 2. Dans un autre domaine, Lezennes s'est engagée, en avril 2015, par la signature de la **Charte Européenne pour l'Egalité entre les Femmes et les Hommes.** Un travail de diagnostic a été réalisé, présenté lors du conseil municipal du 26 septembre 2016. Nous entrons donc dans la phase de mise au point du plan d'action : dans tous les domaines de l'action municipale, des services publics, de la vie associative, de la vie des entreprises, quelles actions pour améliorer l'égalité ? Une **rencontre publique** est programmée le **jeudi 23 mars à 19h, à la Salle Brassens.**

N'hésitez pas à venir vous informer, réfléchir et proposer les actions qui pourraient être menées dans cet objectif. Cette concertation se déroulera entre avril et juin.

3. Enfin, un sujet de concertation majeur va également s'engager, comme nous nous y étions engagés, sur la question de **l'aménagement** des nouveaux sites que sont **l'îlot Ramponneau Barbusse**, les équipements du **centre bourg**, et sur **l'îlot Zola Chasses Marées**. En effet, sur ces deux sites, la commune vient d'achever le processus de maîtrise foncière, et possède donc tous les terrains indispensables. Le travail de mise en œuvre va pouvoir commencer : c'est le bon moment pour mettre au débat les projets et le programme que nous pourrons y réaliser. Cette **concertation** se déroulera **entre septembre et décembre** de cette année, avec sans doute une première rencontre de lancement avant l'été.

<u>J'invite tous les lezennois intéressés à participer activement à ces moments</u> de construction collective!

...mais aussi faire sa place au sport et à l'animation Comme chaque année, les **«Foulées d'Isidore»** vont attirer des centaines de coureurs et marcheurs dans les rues de Lezennes et sur le pourtour du golf le dimanche **9 avril** prochain.

Nous n'avons pas voulu annuler cette fête malgré les motifs de sécurité qui s'appliquent à tous aujourd'hui. Mais ces derniers imposent une mesure contraignante d'interdiction générale de la circulation automobile sur l'ensemble du bourg, de 6h à 12h, ce jour là.

Nous sommes conscients de la contrainte occasionnée, mais nous sommes certains que, tous, nous préférons prendre les précautions nécessaires, plutôt que d'annuler une fête appréciée de tous.

Bien entendu, les urgences absolues éventuelles pourront être réglées en appelant le numéro spécialement mis en place à cet effet : le 06.89.43.57.63.

D'autre part, ceux qui devraient absolument sortir de Lezennes ce jour là pourront déposer leur véhicule la veille de 18h30 à 20h30, sur le parking que la société LEROY MERLIN a accepté de mettre à notre disposition (voir précisions sur le document d'information spécifique diffusé ce jour).

De nouveaux atouts pour vivre ensemble en meilleure sécurité Certains d'entre vous l'ont déjà aperçu : un nouveau policier municipal est venu renforcer l'action de notre seul policier. Il nous vient de la gendarmerie, et doit par conséquent consacrer ses six premiers mois de fonction à la formation obligatoire pour assurer cette mission spécifique qu'est la police municipale. Nos deux policiers seront aussi rééquipés de moyens communs et adaptés à leur mission. C'est donc à partir du mois d'octobre que les effets seront complètement opérationnels.

Par ailleurs, après les études et concertations prévues par notre projet, les **caméras de vidéo protection** vont prochainement équiper les sites Brassens, place de la République et le parking de la rue Chanzy. L'installation est prévue avant l'été.

Gageons que ces nouveaux atouts contribueront à améliorer notre vivre ensemble...

Marc GODEFROY

Maire de Lezennes

La Lettre du Maire de Lezennes

www.lezennes.fr

Retrouvez nous sur les réseaux sociaux ! www.facebook.com/VilledeLezennes www.twitter.com/VilledeLezennes Contact: mairie@lezennes.com

